

Tel : 03.86.43.14.82

E-mail : mairie-de-bellechaume @ wanadoo.fr

FICHE DE RESERVATION DE LA SALLE DES FETES

Date de l'utilisation de la salle des fêtes	
Nom et prénom	
Adresse	
CP VILLE	
Téléphone (obligatoire)	

- La date de votre réservation sera définitive que lorsque vous aurez déposé un chèque d'acompte de la moitié du montant total de la location. Le solde vous sera réclamé à la remise des clés lors de la prise de possession de la salle.
- Une caution de 280 € à l'ordre du TRESOR PUBLIC vous sera réclamée à la prise de possession de la salle et restitué à la fin de la location dès signature de l'état des lieux sortant.
- **Tarifs du vendredi soir 17h au lundi matin 12h :**

Résidents du village : 232 €

Résidents hors commune : 302 €

- IMPORTANT : Vous devez fournir au plus tard au moment de la prise en possession de la salle une attestation de votre assurance couvrant vos biens en cas de vol et les éventuelles dégradations causés par vous-même ou l'un de vos invités pendant la location.**

Vous venez de louer la salle des fêtes de Bellechaume, la commune met à votre disposition :

1. Tables et chaises pour 130 personnes (maxi)
2. Une armoire froide – 1 réfrigérateur – 1 piano (fourneau 4 gaz et four)– 1 lave-vaisselle (produit de lavage compris) – 1 four électrique – 1 four micro-ondes
3. Papier WC – sacs poubelles - balai

Vous devez apporter : Produits d'entretien ainsi que les torchons, vaisselle

Vous avez obligation de rendre la salle des fêtes propre (y compris les équipements mis à votre disposition, tables chaises, électroménager) au plus tard le lundi à 12H.

Je soussigné (le Client), assure avoir bien reçu ci-joint en annexe de la fiche de réservation, le règlement intérieur que j'ai consulté et approuvé.

Signature du Client